

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte, tenue le 9 décembre 2025 à 18 h, au Centre des loisirs et de la vie communautaire au 2060, chemin des Hauteurs, siégeant sous la présidence de la mairesse et formant quorum.

Sont présents, madame la mairesse Isabelle Poulin, madame la conseillère Line Côté, madame la conseillère Annie Saulnier, monsieur le conseiller Roxand Quenneville, madame la conseillère Chantale Pellerin, monsieur le conseiller Michael Roy, monsieur le conseiller Bruno Bergeron.

Est également présent le directeur général et greffier-trésorier monsieur Mathieu Meunier.

2025-12-346

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Chantale Pellerin, appuyé par Line Côté et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis :

- 1. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Constatation de l'avis de convocation par les membres du conseil
 - 1.3 Adoption du budget
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.2 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil municipal conformément au *Code municipal du Québec*.

2025-12-347

1.3 ADOPTION DU BUDGET

Il est proposé par Chantale Pellerin, appuyé par Line Côté et résolu :

D'ADOPTER, pour l'année 2026, les prévisions budgétaires au montant de 25 391 735 \$:

REVENUS	BUDGET 2026
Taxes	19 042 940 \$
Paielements tenant lieu de taxes	137 550 \$
Imposition de droits	3 212 975 \$
Transferts	1 304 090 \$
Autres sources de revenus locales	1 694 280 \$
Total des revenus	25 391 735 \$



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Municipalité de Saint-Hippolyte

CHARGE	BUDGET 2026
Administration générale	3 950 844 \$
Sécurité publique	5 491 412 \$
Transport	6 258 124 \$
Hygiène du milieu	4 008 116 \$
Aménagement, urbanisme	993 638 \$
Loisirs et culture	3 233 701 \$
Frais de financement	719 280 \$
Amortissement	3 466 350 \$
Total des charges	28 121 465 \$

ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	BUDGET 2026
Immobilisations	(3 466 350) \$
Remboursement de la dette	1 051 990 \$
Remboursement – Fonds de roulement	256 120 \$
Activités d’investissement	115 000 \$
Affectations - excédent accumulé affecté	(662 820) \$
Affectations - excédent accumulé non affecté	(62 970)\$
Affectations – réserves financières	43 750 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(4 450) \$
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales	(2 729 730) \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue de 18 h 28 à 18 h 44 au cours de laquelle les sujets suivants ont été abordés :

- Dépenses relatives au maintien des actifs;
- Augmentation des dépenses de 10 %;
- Évolution de la dette;
- Taux des fosses scellées;
- Diminution du taux tenant lieu de taxes;
- Augmentation des coûts en urbanisme et aux loisirs.

2025-12-348

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par Chantale Pellerin et appuyé par Line Côté et résolu :

DE LEVER l'assemblée à 18 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Municipalité de Saint-Hippolyte**

Je donne mon assentiment et j’appose ma signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

Isabelle Poulin, Mairesse

Je, soussignée, certifie que chacune des résolutions consignées au présent procès-verbal a été adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte à sa séance tenue le 9 décembre 2025.

Marie-Ève Huneau, directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Municipalité de Saint-Hippolyte